Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Fête de la Musique asbl,

ayant son siège social à l'adresse Ministère de la Culture 4, boulevard L-2912 Luxembourg,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro .

(à biffer si non applicable), représentée par Vanessa Cum,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom:	Vanessa Cum	Nom:	Joé HAAS
Fonction:	présidente	Fonction:	membre du C.A.
Date:	3 décembre 2024		
Cachet:	03 DEC. 2024		

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture